

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 28 septembre 2022 à 18h45 au lab. créatif du Méandre.

Étaient présents :

Madame Isabelle Arial, directrice
Monsieur Jérôme Proulx, directeur adjoint
Monsieur Mikael Plante, directeur adjoint
Madame Émilie Delage, vice-présidente
Madame Anny Parent, présidente
Monsieur Sébastien Brousseau, membre parent
Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la communauté
Madame Julie Audet, enseignante classe langage
Madame Michelle Rochefort, enseignante 6^e année (anglais intensif)
Madame Fouzia El Matboue, membre parent
Madame Grace Lopes, membre parent
Madame Mylène Pruneau, membre parent substitut
Madame Anne Marchand, orthopédagogue
Madame Hélène Collette, membre parent
Madame Tanya Paquet, membre parent substitut
Madame Brigitte DesRosiers, enseignante
Madame Sabrina Vallée, membre parent
Madame Amélie Mathieu, orthophoniste
Madame Karina Gendron, technicienne au service de garde

Étaient absents :

Madame Myriam Lussier, technicienne au service de garde

Invité :

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h05.

1. Accueil

Madame Arial souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et les invite à se présenter. Elle anime la rencontre jusqu'à l'élection du nouveau président.

2. Adoption de l'ordre du jour du 28 septembre 2022

Madame Ariel fait la lecture de l'ordre du jour et il est adopté après l'ajout des sujets suivants au point 15.

- 15.1 Voyage à Ottawa
- 15.2 Boîte à lunch
- 15.3 Formation des nouveaux membres du CE
- 15.4 Sorties autour de l'école

C.É.-2022-2023-01

Proposé par : Émilie Delage
Appuyé par : Anny Parent

3. Questions du public

Aucun invité

4. Élections

C.É.-2022-2023-02

4.1 Élections à la présidence

Madame Anny Parent se propose au poste de présidente.

Madame Anny Parent est élue présidente à l'unanimité. Elle poursuivra l'animation de la rencontre.

C.É.-2022-2023-03

4.2 Élection à la vice-présidence

Madame Brigitte DesRosiers propose madame Émilie Delage au poste de vice-présidente.

Madame Émilie Delage accepte le poste et est élue vice-présidente à l'unanimité.

C.É.-2022-2023-04

4.3 Élection au secrétariat

Madame Émilie Delage propose madame Jacinthe Larochelle au poste de secrétariat.

Madame Jacinthe Larochelle accepte le poste et est élue secrétaire à l'unanimité.

5. Nomination d'un représentant de la communauté

Madame Jacinthe Larochelle accepte le rôle de représentante de la communauté.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 15 juin 2022

Madame Anny Parent fait la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre du conseil d'établissement.

Le procès-verbal est adopté tel que proposé.

Proposé par : Julie Audet
Appuyé par : Michelle Rochefort

7. Suivi au procès-verbal

Point 6 – Gala des finissants

Monsieur Proulx explique que l'activité a eu lieu comme prévu au gymnase du pavillon du Méandre. Les parents étaient invités.

Cette activité se tiendra à l'ESLE à la fin de la présente année scolaire.

Point 7 – Projet d'anglais enrichi en 5^e – 6^e année

Madame Arial explique le projet d'anglais enrichi créé pour la classe de 5^e -6^e année. Lors de la création de ce groupe de 24 élèves, monsieur Proulx a contacté tous les parents concernés pour les informer du contexte. Ce projet a été bien accueilli par les parents.

Point 12.2 Sondage auprès d'élèves (Activité pour la rentrée scolaire)

Monsieur Plante précise qu'à la suite de la passation du sondage effectuée auprès des élèves concernant l'activité de la rentrée scolaire, deux comités de travail ont été créés, soit un comité pour l'école Notre-Dame d'Etchemin et un autre comité pour les pavillons Maria-Dominique et du Méandre.

L'activité s'est déroulée sous le thème de l'année « Envolons-nous vers une année haute en couleur ».

Les jeux gonflables et les activités de cirque ont été fort appréciés de tous.

8. Fonctionnement du conseil d'établissement

8.1 Calendrier des rencontres

Le calendrier des rencontres proposé est le suivant :

- 27 octobre 18h45
- 7 décembre 18h15
- 25 janvier 18h45
- 1 mars 18h45
- 29 mars 18h45
- 26 avril 18h15
- 17 mai 18h45
- 14 juin 18h15

8.2 Dénonciation d'intérêt

Madame Parent explique le formulaire « Dénonciation d'intérêt » remis à chacun. Elle invite les membres à le compléter et à le remettre à madame Arial.

9. Reddition de compte du projet éducatif

Messieurs Proulx et Plante travaillent à l'élaboration du document de reddition de compte du projet éducatif pour l'année scolaire 2021-2022. Il sera disponible sur le site du centre de service.

Ce document rend compte du contexte de l'école et de ses particularités, des orientations qui guident les actions ainsi qu'un résumé des principales réalisations.

Les objectifs, résultats observés et moyens mis en œuvre sont détaillés pour chacune des orientations.

- 1- Favoriser l'engagement scolaire et le sentiment d'appartenance
 - Consultation des élèves
 - Journal étudiant
 - Super fête organisée pour les élèves qui arrivent au préscolaire afin de favoriser leur intégration
- 2- Offrir un milieu de vie bienveillant sain et sécuritaire
 - Activité de cross-country
 - Visite du policier-école
 - Récréations organisées (supervisées) permettant d'éviter certains conflits
- 3- Augmenter la réussite des élèves en littératie
 - Service d'orthophonie
 - Aide individualisée
 - Leader pédagogique pour l'animation de communauté d'apprentissage
- 4- Agir de façon préventive pour l'atteinte du plein potentiel de tous les élèves
 - Utilisation des trousseaux d'apprentissages sociaux et émotionnels
 - Suivis personnalisés dans certains cas

Il y est également fait mention des grands chantiers et priorités pour l'année en cours.

Pour l'année scolaire 2022-2023, 783 élèves sont inscrits (30 nouvelles inscriptions depuis le 8 août) pour un total de 41 groupes.

Un nouveau projet éducatif est en élaboration.

10. Frais chargés aux parents pour les cahiers d'activités

Madame Arial mentionne que le montant qui a été approuvé par le CE est de 75.00\$ pour l'achat de cahiers d'activités pour l'année 2022-2023.

Pour être en mesure d'utiliser une planification « clé en main » par les services éducatifs, un cahier d'exercices pour l'enseignement de l'anglais a été acheté pour les élèves du 2^e et 3^e cycle. Cette planification a été élaborée afin de permettre, à des personnes non qualifiées d'accomplir au besoin, la tâche grâce à l'utilisation de ce cahier d'exercices.

Cet achat imprévu entraîne un dépassement du montant autorisé. Il est de 78.86 \$ pour les 3^e année et de 82.29 \$ pour les 5^e année.

Compte tenu du contexte, le conseil d'établissement autorise ce dépassement.

Adopté à l'unanimité

11. Activité : Sortie aux Tours Martello (groupes de 6^e année)

Le 20 et 21 octobre, une sortie est prévue aux Tours Martello sur les plaines d'Abraham. Cette activité fait partie de la programmation des sorties éducatives. Au cours de cette activité, les élèves doivent résoudre des énigmes.

C.É.-2022-2023-07

Proposé par : Amélie Mathieu
Appuyé par : Émilie Delage

12. Facturation pour une sortie (groupes du préscolaire)

Demande d'autorisation de solliciter les parents afin de facturer une partie des frais pour une activité au Woodoliparc. L'activité « Frima la magie de Noël » est prévue les 2 et 14 décembre pour les élèves de la maternelle et maternelle 4 ans.

80 % des parents doivent accepter que l'activité soit tenue. Dans le cas où des parents refuseraient que leur enfant y participe, l'école devra assurer l'encadrement de ces élèves.

Le montant demandé aux parents est :

4.60 \$ maternelle 5 ans

1.50 \$ maternelle 4 ans

C.É.-2022-2023-08

Proposé par : Julie Audet
Appuyé par : Brigitte DesRosiers

13. Service de garde

Lors de l'institutionnalisation de l'école en 2018, il y a eu fusion des services de garde de l'école Notre-Dame-d'Etchemin et Du Grand-Fleuve. Cette fusion a engendré la mise en place d'une nouvelle structure administrative. Depuis 2018, la gestion du service de garde était sous la responsabilité d'une technicienne et deux adjointes administratives. Au fil des années, la direction d'école a observé une augmentation importante de la charge de travail due à l'augmentation de la clientèle et aux difficultés liées au recrutement de personnel. De plus la gestion est complexifiée étant donné la répartition des élèves dans trois bâtisses.

À la suite d'une demande à la Direction générale en mai dernier, un projet spécial a été autorisé pour que la structure administrative soit modifiée en 2022-2023. Il y aura présence de deux techniciennes et de deux adjointes administratives. Karina Gendron et Myriam Lussier occuperont les postes de techniciennes et Geneviève Bédard est l'adjointe administrative. Les ressources humaines recherchent présentement une personne pour occuper le second poste d'adjointe. Un bilan des avantages de cette structure devra être dressé à la fin de l'année scolaire pour permettre la poursuite de celle-ci.

13.1 Règles de régie interne du service de garde

Des modifications ont été apportées au document de régie interne.

Modifier :

Facturation et conditions de paiement :

Un état de compte électronique sera émis **la 3^e semaine du mois** pour le mois précédent

Départ de fin de journée du service de garde :

Il faut séparer les consignes par école. **Les élèves de Notre-Dame d'Etchemin ne peuvent pas partir seuls à la maison.**

14. Nouvelles des comités

14.1 Comité de parents

Il n'y a pas eu de rencontre.

15. Autres sujets

15.1 Voyage à Ottawa

Un projet de voyage à Ottawa le 19 et 20 juin pour les élèves de 6^e année est actuellement en élaboration. Sa faisabilité nécessite l'approbation de 80% des parents. Dans le cas où des parents refuseraient que leur enfant y participe, l'école devra assurer l'encadrement de ce(s) élève(s).

Le coût total du voyage s'élève à 297.00 \$

Des démarches pour une campagne de financement sont en cours avec la compagnie Perfection.

Adopté à l'unanimité

15.2 Boîte à lunch

Madame Hélène Colette, membre parent, se questionne sur la politique alimentaire concernant les aliments permis dans les collations. Compte tenu de l'évolution dans le domaine de la nutrition au cours des dernières décennies, elle souhaiterait qu'il y ait plus de latitude dans le choix des aliments permis.

Madame Ariel explique que chaque année, il y a un questionnaire tant de l'équipe-école que des parents par rapport à ce sujet. Avant de permettre certains aliments, il faut toujours tenir compte de plusieurs facteurs, dont les allergies alimentaires sévères.

Il arrive également que des collations soient fournies via un fonds d'aide alimentaire, dans ce cas, l'utilisation doit être conforme aux politiques du ministère.

Madame Colette suggère un questionnaire. À ce sujet, elle fournira aux membres du CE de la documentation permettant d'amorcer une discussion.

15.3 Formation des nouveaux membres du CE

Les nouveaux membres du conseil d'établissement doivent suivre une formation sur le fonctionnement du conseil d'établissement. Cette formation est offerte en ligne et devra être complétée avant le 30 novembre.

Cette formation est également accessible à tous les membres qui souhaiteraient la refaire.

15.4 Sortie autour de l'école

Monsieur Plante demande d'autoriser les sorties à moins de 2 km de l'école, pour toute l'année scolaire 2022-2023.

C.É.-2022-2023-11

Adopté à l'unanimité

16. Levée de la séance

La séance est levée à 21h36

C.É.-2022-2023-12

Proposé par : Anne Marchand
Appuyé par : Julie Audet

Anny Parent
Présidente du conseil d'établissement

Isabelle Arial
Directrice école Notre-Dame-d'Etchemin